

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YK-GAP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
DJOROBITE en bordure de route, non loin du terminus de  
la SOTRA, Lot 125, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 16/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YK-GAP »

Objet : RESTAURATION, HÔTELLERIE, IMPORT-EXPORT, BTP, COMMERCE GÉNÉRAL, COMMUNICATION, NÉGOCE, FORMATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
DJOROBITE en bordure de route, non loin du terminus de  
la SOTRA, Lot 125, Ilot 12

Dirigeant(s) Mlle GNANGO AXELLE PASCALE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00428 du 19/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05084/GTCA/RC/2023 du 19/01/2023

